

FO QUE JE T'INFORME!

N° 295
Mars 2026

PRIX DES CARBURANTS : COMMENT TROUVER LA STATION-SERVICE LA MOINS CHÈRE ?

Vous souhaitez consulter le prix des carburants partout en France ? Une carte interactive officielle recense l'ensemble des stations-service sur le territoire et vous informe sur les prix en temps réel. (...)

(publié le 10 mars 2026)



CITOYENNETÉ

TOUT SAVOIR SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Tour d'horizon en 10 questions de l'essentiel à savoir sur les règles des élections municipales (...)

(publié le 9 mars 2026)



FORMATION - TRAVAIL

RÉMUNÉRATION, ALLOCATIONS ET AIDES... COMBIEN POUVEZ-VOUS TOUCHER PENDANT VOTRE FORMATION ?

Vous envisagez une formation ou vous vous interrogez sur vos revenus pendant cette période ? Le simulateur « Mes Ressources Formation », proposé par France Travail, vous permet en quelques clics d'estimer précisément votre rémunération de formation et l'impact sur vos aides sociales. (...)

(publié le 6 mars 2026)



SOCIAL - SANTÉ

3133, LE NOUVEAU NUMÉRO NATIONAL POUR SIGNALER UNE SITUATION DE MALTRAITANCE

Vous êtes inquiet pour un adulte vulnérable victime de maltraitance, ou vous-même en êtes victime ? Depuis le 1^{er} mars 2026, vous pouvez signaler ces actes au 3133. (...)

(publié le 11 mars 2026)



REMBOURSEMENT DES SOINS DENTAIRES

Vous souhaitez connaître la part du montant de vos consultations et soins dentaires qui vous sera remboursée ? La consultation et les soins dentaires chez le chirurgien-dentiste sont prises en charge par l'Assurance maladie à hauteur de 60 %. Les prothèses et les traitements d'orthodontie sont remboursés, mais sont régis par des tarifs particuliers. (...)

(publié le 30 janvier 2026)



REVALORISATION DU MONTANT MINIMAL DES ALLOCATIONS D'ACTIVITÉ PARTIELLE

Les montants minimaux de l'allocation d'activité partielle, de l'allocation d'activité partielle de longue durée et de l'allocation d'activité partielle de longue durée rebond sont revalorisés. Ces nouveaux montants concernent les heures chômées par les salariés à compter du 1^{er} janvier 2026. (...)

(publié le 9 mars 2026)



DOCUMENTATION

FINANCES PUBLIQUES

L'ouvrage indispensable pour acquérir des bases solides en finances publiques. (...)

(paru le 5 mars 2026)





FAMILLE

DEMANDE DE BOURSE ET DE LOGEMENT ÉTUDIANT

Si vous souhaitez faire une demande de bourse ou de logement en résidence universitaire, vous devez constituer un dossier social étudiant. Pour l'année universitaire 2026-2027, vous pouvez réaliser cette démarche depuis le 2 mars. (...)

(publié le 11 mars 2026)



LES DATES DES VACANCES SCOLAIRES DU PRINTEMPS 2026

Écoles, collèges, lycées... Les vacances scolaires de printemps durent 2 semaines et sont différentes selon les zones et les académies. (...)

(publié le 9 mars 2026)



ARGENT

DONS AUX ASSOCIATIONS ET RÉDUCTIONS D'IMPÔTS : DE NOUVELLES RÈGLES EN 2026

Lorsque vous faites un don à certains organismes, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt atteignant 75 % du montant donné. (...)

(publié le 9 mars 2026)



IMPÔTS 2026 : DÉDUCTION DES PENSIONS ALIMENTAIRES

Vous versez une pension alimentaire à votre enfant majeur ? Vous aidez un parent ou un grand-parent dans le besoin ? Les montants des déductions à inscrire sur la déclaration des revenus de 2025 que vous allez remplir au printemps ont été modifiés par la loi de finances pour 2026. (...)

(publié le 11 mars 2026)



CE QUI CHANGE EN MARS 2026

Élections municipales, finances, travail, famille, etc. Quels sont les changements qui interviennent au mois de mars. (...)

(publié le 26 février 2026)



AGENDA

À partir du 1^{er} mars 2026

AIDE JURIDIQUE

Instauration d'une contribution pour saisir la justice. (...)



Jusqu'au 16 mars 2026

ÉTUDES SUPÉRIEURES

Mon Master 2026 : les candidatures sont ouvertes. (...)



LOGEMENT

LOYERS IMPAYÉS ET AIDES AU LOGEMENT : LES RÈGLES VONT ÉVOLUER

Les seuils de déclenchement d'une situation d'impayé de loyers vont évoluer en janvier 2027. Lorsqu'ils sont atteints, ces seuils permettent notamment à un propriétaire de percevoir directement l'aide personnelle au logement dont bénéficie son locataire. (...)

(publié le 6 mars 2025)



ÉTUDIANTS : UNE PLATEFORME POUR FACILITER VOTRE RECHERCHE DE LOGEMENT

La plateforme Mon Logement Étudiant vous permet de découvrir des offres d'habitation fiables, notamment au sein de résidences étudiantes à vocation sociale. Des outils sont aussi proposés, sur cette plateforme gratuite, pour que les étudiants sachent quelles sont les aides au logement auxquelles ils peuvent prétendre en fonction de leur situation. (...)

(publié le 3 mars 2025)



PUBLIREPORTAGE

Vous êtes adhérent FO ? Vous êtes protégé.

Résolument ancrés dans le secteur de l'économie sociale, nous démontrons qu'il est possible de conjuguer efficacité économique, solidarité et création de valeur sociale. Depuis 40 ans, des contrats Macif protègent les adhérents et militants FO à jour de leurs cotisations lors de leurs activités syndicales et professionnelles.

Dès votre adhésion, vous êtes protégé dans le cadre de votre activité syndicale.



Vous êtes garanti en cas d'accident survenu dans le cadre des activités et missions confiées par la confédération ou l'une de ses structures suite à :

- des dommages corporels dus à un accident garanti (frais médicaux⁽¹⁾, prothèses auditives⁽²⁾, perte de salaire⁽³⁾, invalidité⁽⁴⁾, incapacité permanente⁽⁵⁾, décès)
- des dommages à votre véhicule personnel ou celui que vous avez pris en location lors de déplacements dans le cadre d'une mission ou d'un mandat syndical : prise en charge de la franchise ou montant des réparations⁽⁶⁾
- la mise en cause de votre responsabilité civile ; si vous occasionnez des dommages corporels, matériels ou immatériels à un tiers, la Macif indemnise la victime des dommages subis.

La Macif et la FO sont partenaires pour soutenir votre engagement. C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour sécuriser votre action militante.



Pour en savoir plus, scannez ce QR Code



Les garanties citées sont accordées dans les conditions et limites fixées aux contrats souscrits.

(1) Prise en charge à concurrence de 1525€, après intervention des régimes de protection sociale, dont optiques 80€ et autres prothèses 160€.

(2) Coût des réparations ou valeur de remplacement dans la limite de 1000€ par prothèse une seule fois par année d'assurance.

(3) En cas d'arrêt de travail de plus de 15 jours.

(4) Invalidité supérieure ou égale à 10%.

(5) Incapacité permanente à partir de 66%.

(6) La Macif prend en charge le montant de la franchise appliquée ou le montant des réparations en cas d'absence d'assurance dommages à concurrence de : 500€ pour les véhicules de 4 roues de moins de 3500 kg ; 300€ pour les véhicules terrestres à moteur de 2 ou 3 roues.

Crédit photo : Svltanahulko85 / Panther Media / GraphicObsession.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

